

Explication de l'étiquetage des substances dangereuses et des classes d'incendie

Classe H200: Dangers physiques

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Classe H300: Dangers pour la santé

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H301+H312	Toxique en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H312+H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une grave irritation oculaire.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Classe H400: Dangers pour l'environnement

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Informations additionnelles sur les dangers	
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH206	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
EUH208	Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.
EUH212	Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pictogrammes de danger et mots de signalisation

Veillez noter que pour les produits identifiés avec ces symboles contiennent des substances dangereuses.

Note sur la signalisation :

- Danger :**
une mention d'avertissement pour les catégories de dangers les plus graves
- Attention :**
une mention d'avertissement pour les catégories de dangers les moins graves



GHS01
Explosif



GHS02
Matières inflammables



GHS03
Matières comburantes



GHS04
Gaz sous pression



GHS05
Corrosif



GHS06
Toxique



GHS07
risques pour la santé



GHS08
Risque mutagène, cancérogène ou pour la reproduction



GHS09
Danger pour le milieu aquatique

Classes de feux d'extincteurs



Feux de matières solides
Exemples : Bois, papier, tissus, plastiques...



Feux de liquides ou solides liquéfiabiles
Exemples : Hydrocarbures, alcool, goudrons, solvants, plastiques, vernis, peintures, résines



Feux de gaz
Exemples : Hydrogène, gaz naturel, méthane, propane, butane, gaz de ville



Feux d'huiles et graisses végétales ou animales
Exemples: En lien avec l'utilisation d'un auxiliaire de cuisson (cocotte minute, friteuse)